

Hébergement temporaire

AIDE@VENIR en partenariat avec La Roseraie propose une offre d'accueil en hébergement temporaire.

Cette solution permet d'être accueilli au sein d'une résidence services sécurisée et de bénéficier à la carte de prestations d'aide à la personne en fonction des besoins du résident.

Pourquoi recourir à l'hébergement temporaire ?

- **Favoriser le répit de l'aidant** : Pour éviter l'épuisement lors de l'accompagnement quotidien d'un proche fragilisé, l'aidant familial doit se ménager des temps de repos en sachant son proche entre de bonnes mains.
- **Une hospitalisation de l'aidant** : Lorsque l'aidant est immobilisé et ne peut plus assurer l'accompagnement quotidien de son proche.
- **Un logement inadapté** : L'hébergement temporaire représente une solution palliative en cas de panne (chauffage en hiver...) ou en cas de nécessité d'effectuer des travaux d'adaptation du logement aux besoins de ses habitants.
- **Simplement pour avoir l'opportunité d'être conforté dans ses choix** : L'hébergement temporaire peut représenter une forme d'essai dans l'optique d'un emménagement en résidence service. S'adapter aux lieux, prendre ses marques, s'assurer du bien-être du résident au sein de la structure sont des étapes avant l'emménagement définitif permises par l'hébergement temporaire.

[Pour découvrir nos résidences cliquez ici](#)